

ANNEXE « A »

Les membres faisant partie des groupes indiqués ci-dessous sont représentés, au sein du conseil d'administration, par le nombre d'administrateurs indiqué à l'égard de chacun d'eux. Les administrateurs devant représenter chacun des groupes sont élus par tous les membres.

Définition des groupes

Groupe A communément appelé le groupe des fonctionnaires, soit :

- a) Les dirigeants, membres et employés des organismes publics : le gouvernement, le Conseil exécutif, le Conseil du trésor, les ministères, les organismes gouvernementaux, à l'exception des organismes municipaux, des organismes scolaires et des établissements de santé ou de services sociaux.
- b) Les juges des tribunaux nommés par le gouvernement du Québec.
- c) Les dirigeants, membres et employés de la fonction publique fédérale, excluant la Société canadienne des postes, la Commission de la fonction publique du Canada et tous les groupes qui sont décrits comme lien commun d'une autre caisse d'économie.
- d) Les membres dont les droits sont maintenus en vertu de l'article 201 de la loi sur les Coopératives de services financiers et les membres qui ne sont pas reliés à aucun autre groupe de l'annexe A.
- e) Les dirigeants, membres et employés du Centre de la santé et des services sociaux de Gatineau. Les dirigeants, membres et employés de Produits forestiers Résolu (anciennement Bowater inc.) et les employés de la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics.

Groupe B communément appelé le groupe de la S.A.Q., soit :

Les employés des syndicats et des associations de cadres desservant le personnel de la Société des alcools du Québec, ainsi que ceux de La Maison des Futailles, de la Maison du Gouverneur et de la Société des alcools du Québec.

Aux fins de la présente Annexe « A », les mots « dirigeants, membres et employés » comprennent respectivement les ex-dirigeants, les ex-membres et les retraités propres à chaque groupe.

De plus, sont associés à chaque groupe concerné, les membres qui sont ascendants, conjoints et enfants de ces « dirigeants, membres et employés ».